

Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

**Ecole de promotion sociale Saint-Luc (EPS St-Luc)
Institut technique supérieur Cardinal Mercier (ITSCM)**

Comité des experts :
M. Willy Patrick DE WILDE, président
MM. Thierry DESCAMPS, Pierre ECHARD, Alain QUEECKERS, experts

7 février 2014

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 13 et 14 mai 2013 à l'école de promotion sociale Saint-Luc, qui coorganise les études avec l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier, pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

Le présent rapport concerne les deux institutions, mais vu la part plus importante d'unités de formation organisées par l'EPS Saint-Luc, le focus a davantage été placé sur cette institution, notamment dans les chapitres 2, 3 et 4 qui abordent des aspects plus systémiques (ressources, relations extérieures et démarche qualité).

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

L'École de promotion sociale Saint-Luc (EPS Saint-Luc) et l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier (ITSCM) coorganisent le bachelier en Construction, option Bâtiment.

Le bachelier en Construction remplace le graduat en Travaux publics, auparavant organisé par l'EPS Saint-Luc.

L'EPS Saint-Luc organise des formations d'enseignement supérieur à orientation artistique et technique. Elle organise 22 des 26 unités de formation (UF) du bachelier en Construction et est habilitée à délivrer le titre.

L'ITSCM, créé il y a près de 100 ans à Schaerbeek par les Aumôniers du Travail, offre un enseignement supérieur technique de type court de promotion sociale. Il organise les bacheliers en Electronique et en Informatique et systèmes, et 4 UF du 1^{er} niveau du bachelier en Construction :

- Etude des sols et des matériaux de construction ;*
- Informatique appliquée aux sciences et aux technologies : initiation aux réseaux ;*
- Communication et gestion ;*
- Sensibilité en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires et mobiles.*

Les deux établissements coorganisent également la formation d'Assistant polyvalent en construction. Cette formation est reconnue par le Fonds de Formation professionnelle de la Construction de Bruxelles et donne accès au bachelier.

Les études sont organisées à horaire décalé afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

Remarque préliminaire

En novembre 2008¹, dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Communauté française a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le graduat est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

¹ Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le programme s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale et est donc bien en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et avec celles de l'enseignement de promotion sociale. L'accès au bachelier pour des étudiants non titulaires d'un CESS (via la formation « Assistant polyvalent en construction ») en est un exemple.
- 2 Les objectifs du programme sont bien définis, mais il est parfois difficile de discerner une identité propre à la formation de bachelier en Construction qui recourt à des moyens offerts par les autres formations présentes sur le site (voir aussi le point d'amélioration n° 5).

Recommandation : réaffirmer l'identité propre du cursus Construction, notamment par rapport aux autres formations offertes par les instituts Saint-Luc (bachelier en Arts plastiques, visuels et de l'espace options Dessin d'architecture ou Architecture d'intérieur, master en Urbanisme et aménagement du territoire, et précédemment les bachelier et master en Architecture²).

- 3 Beaucoup d'enseignants sont actifs dans le secteur de la construction, ce qui contribue à maintenir les enseignements à jour.
- 4 Il existe une bonne entente entre les étudiants, qui s'entraident, s'échangent des contacts pour les stages, partagent leurs compétences dans le cadre d'exposés en cours etc.

Recommandation : afin que l'aide et le suivi dont peuvent bénéficier les étudiants en difficulté ne repose pas uniquement sur une dynamique de groupe qui peut être ponctuelle, il serait intéressant de formaliser le suivi des étudiants (renforcement des évaluations continues dans les cours, les stages, et l'épreuve intégrée) et de mettre en place, de façon plus formelle, des modalités de remédiation.

- 5 La semaine d'intégration (qui regroupe les bacheliers et les Assistants polyvalents en construction) et les ateliers verticaux (entre les 2e et 3e niveaux) sont très appréciés des étudiants. Cette approche par projet permet de mobiliser différentes compétences acquises de manière isolée dans les UF et de les intégrer.

Recommandation : mieux communiquer sur les attendus (cadrer davantage), et poursuivre l'exercice, qui présente la potentialité de mettre en place un véritable tutorat entre étudiants.

- 6 Les modalités d'évaluation semblent communiquées (via des fiches compétences spécifiques à chaque UF) et mises en œuvre de manière satisfaisante. Les enseignants se concertent pour répartir la charge de travail de l'étudiant de manière équilibrée.
- 7 Des supports didactiques semblent disponibles pour tous les enseignements.

Recommandation : veiller à les rendre disponibles facilement par des moyens de diffusions institutionnalisés.

- 8 Les stages ne posent pas de problèmes particuliers aux étudiants, si ce n'est la recherche du lieu de stage, plus problématique pour certains. Le comité des experts soutient l'idée d'encourager la réalisation du premier stage dans le secteur de la construction (y compris en tant qu'ouvrier).

² Actuellement intégrés à la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'Université catholique de Louvain.

Recommandation : mettre à disposition des étudiants une liste de lieux de stages (se constituer un réseau : entreprises partenaires, anciens etc.) ;

- 9 La mise en place d'une année de formation préparatoire APC (Assistants Polyvalents en Construction) semble profitable à la formation bien que le taux d'APC poursuivant leur formation au sein du Bachelier reste faible.

- 10 Certaines UF posent des problèmes de coordination et d'articulation entre elles. Au moment de préparer l'épreuve intégrée, quelques manques dans la formation se manifestent (dessin, langage technique...).

Recommandation : reformaliser la fonction de coordinateur pédagogique, pour s'assurer du bon déroulement du processus de concertation pédagogique, pour assurer la coordination des études dans le temps, et ainsi pérenniser la démarche. La concertation devra intégrer les UF organisées par l'ITSCM, pour assurer une réelle coordination pédagogique entre les deux établissements coorganisant la formation.

- 11 Les laboratoires et cours pratiques sont peu développés, au profit d'enseignements essentiellement théoriques. Cela constitue un manque dans une formation professionnalisante. Certains enseignants tentent de pallier ces manques en utilisant des supports de cours multimédias. D'autres trouvent le moyen d'organiser des séances de travaux pratiques. Ces initiatives isolées ne suffisent toutefois pas, de l'avis du comité des experts, à donner une dimension véritablement « appliquée » aux enseignements.

Recommandation : l'école devrait faciliter l'organisation de travaux pratiques (mise à disposition de matériel, visites de laboratoires – p. ex., le laboratoire de construction civile de l'Université libre de Bruxelles, le CSTC, partenariat avec une Haute Ecole...).

- 12 Les étudiants et les représentants des employeurs rencontrés souhaitent plus de contacts avec la réalité du terrain et le monde professionnel, notamment par le biais de visites de chantiers.

Recommandation : malgré la difficulté inhérente à l'organisation d'activités en soirée, le comité des experts recommande d'organiser certains TP hors les murs, voire de réserver quelques samedis à des visites de salons ou de chantiers, en remplacement de certaines séances de cours.

- 13 L'apprentissage de l'ensemble des compétences relatives au dessin n'est pas articulé de manière optimale.

Recommandation : s'assurer que la compétence en dessin, telle que décrite dans le dossier pédagogique de l'UF « Dessin technique et DAO » (dessin technique, croquis à main levée, DAO, liaison 3D-2D pour les plans...), est acquise de manière progressive et complète.

- 14 Les modalités d'organisation de l'épreuve intégrée – de la définition du sujet (imposé) à l'évaluation de l'UF (par un jury composé essentiellement d'architectes) – posent un certain nombre de problèmes, tant au niveau des enseignants que des étudiants.

Concernant le suivi, les étudiants rencontrés se plaignent de contradictions entre d'une part, un suivi trop « scolaire », et d'autre part, le sentiment d'être livrés à eux-mêmes lorsqu'ils rencontrent des difficultés techniques dont ils souhaiteraient pouvoir discuter avec un promoteur dédié. Les délais de remise de rapports intermédiaires sont parfois peu réalistes et donc difficiles à respecter.

Recommandation : afin d'éviter que ces problèmes, sans doute ponctuels, ne deviennent structurels, le comité encourage fortement une réflexion de fond sur l'organisation de l'épreuve intégrée, notamment sur la part d'autonomie laissée à l'étudiant dans le choix du sujet, ainsi que sur les modalités d'encadrement (promoteur dédié, consignes claires), de suivi (délais réalistes) et d'évaluation (intégrer dans les jurys des experts du domaine de la construction).

- 15 Enseignants et étudiants pointent un manque de compétences en langues étrangères et en communication, tant écrite qu'orale.

Recommandations : développer et travailler ces compétences au travers de visites de chantiers, modules de conférence, rédaction des rapports de stage... ; encourager les étudiants à suivre des cours de langues.

- 16 Certains étudiants déplorent que l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires et mobiles » ne débouche pas sur l'obtention d'un certificat VCA « Cadre opérationnel en matière de sécurité ».

Recommandation : développer un partenariat (avec le CEFORA ou autre) pour permettre aux étudiants d'obtenir le certificat VCA-Sécurité pour cadres opérationnels au terme de l'UF « Sécurité ».

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les établissements peuvent compter sur des enseignants et une équipe administrative engagés et motivés.
- 2 Il existe une certaine liberté pédagogique pour les enseignants, appréciée et motivante. Cette part d'autonomie est néanmoins encadrée par la direction (qui exerce un « droit de regard » sur les tables des matières et les modalités d'évaluation).
- 3 L'infrastructure visitée est de bonne qualité : les locaux sont adéquats et agréables.
- 4 L'EPS Saint-Luc a négocié des licences informatiques et facilite ainsi l'accès à certains logiciels pour les étudiants.
- 5 Elle bénéficie d'un accès à une bibliothèque et une matériauthèque, grâce à la mutualisation des ressources entre les instituts Saint-Luc.

Recommandation : veiller à ce que ces ressources soient également accessibles aux étudiants des cours du soir (horaires d'ouverture).

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 A l'EPS Saint-Luc, la plateforme Claroline, en phase d'être mise en ligne, devrait permettre une centralisation et une harmonisation de la diffusion des supports de cours, ainsi qu'une bonne gestion des versions et actualisations. Les contenus sont prêts, mais leur mise en ligne prend du retard pour des raisons techniques.

Recommandation : le comité estime qu'il est urgent de résoudre les problèmes techniques résiduels afin que la plateforme puisse être mise en ligne le plus rapidement possible. Il suggère que des ressources humaines soient allouées à sa gestion et à son développement continu. Il préconise aussi de prévoir une séance de formation pour les enseignants.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 De nombreux enseignants sont actifs dans le secteur de la construction et sont donc en contact privilégié avec le monde professionnel.

Recommandation : utiliser le réseau personnel de ces enseignants pour développer un réseau avec le monde professionnel (lieux de stages, recrutement d'enseignants experts,...).

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 L'ancrage de la formation dans le monde professionnel pourrait être amélioré.

Recommandations :

- *associer les enseignants experts dans la création d'un réseau ;*
- *consulter les anciens et des représentants des employeurs, p. ex. pour bénéficier de leur avis sur les tables des matières des cours (il s'agit d'une manière de se rapprocher du monde professionnel).*

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a apprécié la forte tentative d'implication des étudiants – acteurs souvent difficiles à mobiliser dans une démarche qualité – et leur participation active à la commission d'évaluation interne ainsi que la franchise du rapport d'autoévaluation.
- 2 Les secrétariats des deux établissements sont bien organisés, notamment pour tout ce qui concerne la coorganisation des études (transmission automatique des dossiers étudiants...).
- 3 Les documents administratifs sont clairs, de même que les sites internet des deux établissements.
- 4 La communication à destination des étudiants et des membres du personnel est basée sur des canaux très informels, mais qui fonctionnent dans la majorité des cas.

Recommandation : sans casser cette dynamique informelle, il serait bon de mettre en parallèle des canaux plus formels, et de garantir un feedback auprès des intéressés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La démarche qualité en est à son début. Des enquêtes ont été réalisées auprès des différentes parties prenantes, mais l'établissement n'a pas encore mis en place un plan d'action pour remédier aux premiers constats tirés.

Recommandation : il est temps de mettre au point un plan d'action, avec des objectifs et des échéances précises, et de le faire accepter par l'ensemble de la communauté.

- 2 Les différentes UF ne sont pas évaluées de manière systématique par les étudiants.

Recommandation : systématiser l'évaluation par les étudiants de chaque UF.

- 3 L'établissement ne consacre pas beaucoup d'efforts à développer un réseau d'anciens étudiants, or un tel réseau constitue une réserve de lieux de stage, de contacts et d'emplois potentiels. Il assure aussi un retour sur la qualité de la formation et constitue donc un apport précieux en termes de démarche qualité.

Recommandation : renforcer le lien avec les anciens, et avec le secteur de la construction en général.

Conclusion

L'EPS Saint-Luc et l'ITSCM proposent un ensemble d'activités visant à offrir aux étudiants une formation de qualité menant au grade de bachelier en Construction.

Le comité tient tout d'abord à souligner que la réalisation du rapport d'auto-évaluation, très complet et d'une sincérité exemplaire, permet dès à présent aux instituts d'établir un plan d'actions avec points d'attention et échéances à rencontrer. La participation active des étudiants à la commission d'évaluation interne, pourtant difficile à susciter en enseignement de promotion sociale (vu les horaires et les caractéristiques du public étudiant, souvent déjà engagé dans la vie professionnelle), a été obtenue, ce qui pourrait garantir un suivi de la démarche qualité ainsi que la base d'une concertation permanente.

Les deux établissements présentent des atouts non négligeables, qui profitent à la formation évaluée :

- une bonne organisation des deux secrétariats,
- des documents administratifs clairs,
- l'existence de fiches compétences qui clarifient notamment les modalités et critères d'évaluation dans la plupart des cours, et constituent dès lors un réel « contrat pédagogique » entre les enseignants et les étudiants,
- l'organisation d'une semaine d'intégration et d'ateliers transversaux, qui concrétisent une pédagogie par projet.

Certains éléments demandent cependant qu'une attention soutenue leur soit accordée :

- la dimension pratique de la formation, difficile à mettre en œuvre vu l'absence d'infrastructure expérimentale (laboratoires de béton...), mais nécessaire dans le cadre d'un bachelier professionnalisant ;
- l'épreuve intégrée, dont l'organisation et l'évaluation semblent être le résultat – pas encore convaincant – de la rencontre de deux mondes, celui des architectes et celui des constructeurs ;
- la coordination pédagogique entre les différentes UF, afin d'éviter redondances involontaires et lacunes dans la formation ;
- la mise en ligne de la plateforme Claroline ;
- l'ancrage régional, notamment avec le monde professionnel, l'établissement devant mieux profiter de la situation privilégiée de Bruxelles (visites de chantiers...).

Une équipe d'enseignants experts dans leur domaine constitue un vecteur de contact avec le monde professionnel, mais à eux seuls, ils ne sont pas en nombre pour garantir un volume suffisant de contacts avec le monde de la construction.

Enfin, le fait que les entités évaluées soient implantées à Bruxelles entraîne des caractéristiques spécifiques. En effet, Bruxelles offre un nombre impressionnant de chantiers, dont la formation pourrait mieux profiter en resserrant ses liens avec le monde de la construction. Ces chantiers sont souvent des chantiers internationaux, ce qui requiert un niveau suffisant de connaissance des langues.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le programme est en accord avec les missions et les valeurs de l'établissement et de l'enseignement de promotion sociale. ⇒ Il existe une bonne entraide entre les étudiants. ⇒ La semaine d'intégration et les ateliers verticaux constituent une approche par projet qui permet de mobiliser différentes compétences acquises de manière isolée et de les intégrer. ⇒ Les fiches compétences reprennent les modalités et critères d'évaluation de chaque UF. ⇒ Les enseignants se concertent pour répartir la charge de travail de l'étudiant de manière équilibrée. ⇒ Beaucoup d'enseignants sont actifs dans le secteur de la construction, ce qui contribue à maintenir les enseignements à jour. ⇒ L'infrastructure visitée est de bonne qualité : les locaux sont adéquats et agréables. ⇒ L'EPS Saint-Luc a acquis des licences informatiques pour certains logiciels ; les étudiants ont accès à une bibliothèque et une matériauthèque. ⇒ Le rapport d'autoévaluation, franc et lucide, constitue un bon point de départ pour la démarche qualité. ⇒ Les étudiants ont participé de manière active à la commission d'évaluation interne. ⇒ Les documents administratifs sont clairs, de même que les sites internet. ⇒ Les secrétariats des deux établissements sont bien organisés, particulièrement pour tout ce qui concerne la coorganisation des études (transmission automatique des dossiers étudiants...). 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'identité propre du bachelier en Construction par rapport à d'autres formations du domaine de l'architecture pourrait être renforcée. ⇒ Certaines UF posent des problèmes de coordination entre elles. Quelques manques apparaissent dans la formation, notamment en dessin, en langage technique, et en communication. ⇒ La dimension pratique des enseignements est peu développée. Les étudiants rencontrés souhaitent plus de contacts avec la réalité du terrain, notamment par le biais de visites de chantiers. ⇒ Les modalités d'organisation de l'épreuve intégrée – de la définition du sujet à l'évaluation de l'UF – posent un certain nombre de problèmes. ⇒ La recherche d'un lieu de stage semble problématique pour certains étudiants. ⇒ La plateforme Caroline, qui devrait permettre notamment une centralisation et une harmonisation de la diffusion des supports de cours, tarde à être mise en ligne. ⇒ L'ancrage de la formation dans le monde professionnel pourrait être amélioré (p. ex. en développant le réseau d'anciens). ⇒ La démarche qualité en est à son début. Les établissements n'ont pas encore mis en place un plan d'action pour remédier aux premiers constats tirés. ⇒ Les différentes UF ne sont pas évaluées de manière systématique par les étudiants.

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaffirmer l'identité propre du bachelier en Construction par rapport aux autres formations offertes par les établissements ⇒ Améliorer la dimension pratique de la formation (organisation de travaux pratiques, visite de chantiers...) ⇒ Veiller à la progressivité dans l'apprentissage des compétences en dessin ; développer et travailler les compétences en communication de manière transversale ⇒ Formaliser le suivi des étudiants (évaluations continues dans les cours, les stages, et l'épreuve intégrée) et mettre en place, de façon plus formelle, des modalités de remédiation ⇒ Reformaliser la fonction de coordinateur pédagogique pour s'assurer du bon déroulement du processus de concertation pédagogique ⇒ Mener une réflexion de fond sur l'organisation de l'épreuve intégrée, notamment sur la part d'autonomie laissée à l'étudiant dans le choix du sujet, ainsi que sur les modalités d'encadrement, de suivi, et d'évaluation ⇒ Mettre en œuvre et utiliser la plateforme Caroline le plus rapidement possible ; y consacrer les ressources humaines nécessaires ⇒ Stabiliser l'équipe enseignante dans la durée ⇒ Développer un meilleur ancrage dans le monde professionnel

- ⇒ Mettre au point un plan d'action, avec des objectifs et des échéances précises, et le faire accepter par l'ensemble de la communauté
- ⇒ Systématiser l'évaluation par les étudiants de chaque UF

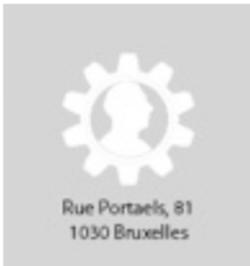
Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ La situation géographique permet une proximité avec les sièges sociaux d'importantes sociétés de construction, et de nombreux chantiers
- ⇒ Mutualisation de ressources avec les autres instituts Saint-Luc

Risques :

- ⇒ Situation de concurrence avec d'autres établissements proposant la formation de bachelier en Construction en région bruxelloise
- ⇒ Difficulté de recrutement d'enseignants dans certains domaines



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Lemaire David
Directeur ITSCM

Nom et signature de la coordonnatrice de l'autoévaluation

Pitz Clarence
Coordonnatrice qualité EPS Saint-Luc

Hock Jean-Charles
Directeur EPS Saint-Luc

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.